

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Eriochrome black T indicator

Révision: 02.04.2025

Code du produit: AC16.00766

Page 1 de 13

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

##### 1.1. Identificateur de produit

Eriochrome black T indicator

UFI: C7E0-53TN-M00E-G66K

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

###### Utilisation de la substance/du mélange

Réactifs et produits chimiques de laboratoire  
À des fins de laboratoire et d'analyse uniquement.

###### Utilisations déconseillées

Ne pas utiliser à des fins privées (domestiques).

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

###### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: AnalytiChem Services, Unipessoal, Lda  
Rue: Rua de Júlio Dinis 676 7º  
Lieu: N-4050-320 Porto  
Téléphone: +351 226002917  
E-mail: info@analytichem.com  
Interlocuteur: SDS service department  
E-mail: SDS@analytichem.com  
Internet: www.analytichem.com  
Service responsable: SDS service department

###### Renseignements concernant le fabricant/fournisseur

Société: AnalytiChem Belgium NV  
Rue: Industriezone "De Arend" 2  
Lieu: B-8210 Zedelgem  
Téléphone: +32 50 28 83 20  
E-mail: info.be@analytichem.com  
Interlocuteur: SDS service department  
E-mail: SDS@analytichem.com  
Service responsable: AnalytiChem:  
EU-Belgium: AnalytiChem Belgium, Industriezone "De Arend" 2, 8210 Zedelgem,  
Belgium, +32 50 28 83 20  
EU-Germany: AnalytiChem Germany, Stempelstrasse 6, 47167 Duisburg,  
Germany, +49 203 51 94 – 200  
EU-Netherlands: AnalytiChem Netherlands, Communicatieweg 7, 3641 SG  
Mijdrecht, The Netherlands, +31 297 286848  
UK: AnalytiChem UK, Unit 7 Launton Business Center, Murdock Road, Bicester,  
OX26 4XB, England, +44 1869 355 500  
USA: AnalytiChem USA, 227 China Road, Winslow, Maine, 04901, United States,  
+1 800-244-8378  
Canada: AnalytiChem Canada, 21800 Clark Graham Avenue, Baie d'Urfe, H9X  
4B6, Canada, +1 514-457-0701  
Australia: ORE Research & Exploration Pty Ltd, 37A Hosie Street, Bayswater  
North, 3153, Australia, +61 3 9729 0333  
+33(0)145425959  
+33 (0)1 45 42 59 59 (I.N.R.S.)  
/ +33 9 75 18 14 07 (CHEMTREC)

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence:

Ce produit est un mélange. Numéro d'Enregistrement REACH voir paragraphe 3.

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Eriochrome black T indicator**

Révision: 02.04.2025

Code du produit: AC16.00766

Page 2 de 13

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Flam. Liq. 3; H226

Texte des mentions de danger: voir RUBRIQUE 16.

**2.2. Éléments d'étiquetage****Règlement (CE) n° 1272/2008**Mention Attention  
d'avertissement:

Pictogrammes:

**Mentions de danger**

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

**Conseils de prudence**

|                |  |
|----------------|--|
| P210           | Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. |
| P233           | Maintenir le récipient fermé de manière étanche.   |
| P243           | Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.   |
| P303+P361+P353 | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.  |
| P403+P235      | Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.  |

**2.3. Autres dangers**

Aucune information disponible.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.2. Mélanges****Composants pertinents**

| Nº CAS  | Substance                                    |              |                  | Quantité    |
|---------|--|--------------|------------------|-------------|
|         | Nº CE  | Nº Index     | Nº REACH         | Quantité    |
|         | Classification (Règlement (CE) n° 1272/2008) |              |                  |             |
| 64-17-5 | éthanol                                      |              |                  | 15 - < 20 % |
|         | 200-578-6                                    | 603-002-00-5 | 01-2119457610-43 |             |
|         | Flam. Liq. 2, Eye Irrit. 2; H225 H319        |              |                  |             |

Texte des phrases H et EUH: voir RUBRIQUE 16.

**Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA**

| Nº CAS  | Nº CE   | Substance | Quantité    |
|---------|---|-----------|-------------|
|         | Limites de concentrations spécifiques, facteurs M et ETA  |           |             |
| 64-17-5 | 200-578-6   | éthanol   | 15 - < 20 % |
|         | par inhalation: CL50 = 124,7 mg/l (vapeurs); par voie orale: DL50 = 10470 mg/kg Eye Irrit. 2; H319: >= 50 - 100 |           |             |

**Information supplémentaire**

Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-delà des limites de concentration

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Eriochrome black T indicator

Révision: 02.04.2025

Code du produit: AC16.00766

Page 3 de 13

réglementaires respectives (= 0,1 % (w/w), réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des mesures de premiers secours

#### Indications générales

Premiers secours: veillez à votre autoprotection!

#### Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

En cas de difficultés respiratoires ou d'apnée, recourir à un système de respiration artificielle.

Appeler immédiatement un médecin.

#### Après contact avec la peau

Se laver immédiatement avec: Eau

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Appeler immédiatement un médecin.

#### Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtamologiste.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Protéger l'oeil non blessé.

#### Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

NE PAS faire vomir. Danger par aspiration

Appeler immédiatement un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritant

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

#### Moyens d'extinction appropriés

Jet d'eau pulvérisée, Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Mousse, Poudre d'extinction.

#### Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Liquide combustible.

En cas d'échauffement: Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, elles s'étalent sur le sol et forment avec l'air un mélange explosif.

Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de:

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Monoxyde de carbone

Oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>)

### 5.3. Conseils aux pompiers

Evacuer les personnes en lieu sûr. Ne pas respirer les gaz d'explosion et d'incendie.

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Eriochrome black T indicator

Révision: 02.04.2025

Code du produit: AC16.00766

Page 4 de 13

#### Information supplémentaire

- L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.
- Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau.
- Si possible sans risque, éloigner les récipients en bon état de la zone dangereuse.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### Remarques générales

- Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
- Ce matériau risque de s'enflammer dans la chaleur, au contact d'étincelles, de flammes ou d'autres sources (par ex. électricité statique, veilleuses d'allumage, équipements mécaniques/électriques et appareils électroniques tels que téléphones mobiles, ordinateurs et pagers ne disposant pas d'un agrément en tant que dispositif à sécurité intrinsèque).
- Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

#### Pour les non-scuristes

- Assurer une aération suffisante.
- Utiliser un équipement de protection personnel.
- Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
- Evacuer les personnes en lieu sûr.
- À observer: Procédures d'urgence
- Consulter un spécialiste
- Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

#### Pour les secouristes

- Conseils de prudence Pour les secouristes : Protection individuelle: voir rubrique 8

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.
- Les vapeurs du produit sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler en forte concentration au niveau du sol, dans les fosses, les canalisations et les caves.
- Danger d'explosion

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

#### Pour la rétention

- Colmater les bouches de canalisations.
- Éviter une expansion en surface (p. ex. par un endiguement ou des barrages antipollution).
- Collecter dans des récipients appropriés, fermés et apporter à la déchetterie.
- Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

#### Pour le nettoyage

- Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

#### Autres informations

- Assurer une aération suffisante.
- Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
- Se protéger des effets des vapeurs, poussières et aérosols par le port d'une protection respiratoire.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

- Maniement sûr: voir rubrique 7
- Protection individuelle: voir rubrique 8
- Evacuation: voir rubrique 13

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Eriochrome black T indicator

Révision: 02.04.2025

Code du produit: AC16.00766

Page 5 de 13

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

##### **Consignes pour une manipulation sans danger**

Vor Gebrauch Kennzeichnungsetikett lesen. Behälter mit Vorsicht öffnen und handhaben.  
Am Arbeitsplatz nicht essen, trinken, rauchen, schnupfen. Behälter dicht geschlossen halten.  
Persönliche Schutzausrüstung verwenden.  
Dampf nicht einatmen. Für ausreichende Lüftung sorgen.

##### **Préventions des incendies et explosion**

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

##### **Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail**

Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir! Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Le choix de la protection corporelle dépend de la concentration et de la quantité de substances dangereuses. La résistance chimique des agents de protection doit être clarifiée avec leurs fournisseurs.

##### **Information supplémentaire**

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Constituer un programme de protection de la peau et s'y tenir!

Avant les pauses et à la fin du travail, bien se laver les mains et le visage, et prendre une douche si nécessaire.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

##### **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver le récipient bien fermé. Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

##### **Conseils pour le stockage en commun**

Ne pas stocker ensemble avec: Agent oxydant. Substances dangereuses pyrophores ou auto-échauffantes.  
Respecter les réglementations nationales.

##### **Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

En cas d'échauffement: Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Usage en laboratoire Produit chimique de laboratoire

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### **Valeurs limites d'exposition professionnelle**

| Nº CAS  | Désignation      | ppm          | mg/m³        | f/cm³ | Catégorie                 | Origine |
|---------|------------------|--------------|--------------|-------|---------------------------|---------|
| 64-17-5 | Alcool éthylique | 1000<br>5000 | 1900<br>9500 |       | VME (8 h)<br>VLE (15 min) |         |

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Eriochrome black T indicator

Révision: 02.04.2025

Code du produit: AC16.00766

Page 6 de 13

#### Valeurs de référence DNEL/DMEL

| Nº CAS                          | Désignation | Voie d'exposition | Effet      | Valeur                |
|---------------------------------|-------------|-------------------|------------|-----------------------|
| DNEL type                       |             |                   |            |                       |
| 64-17-5                         | éthanol     |                   |            |                       |
| Salarié DNEL, à long terme      |             | par inhalation    | systémique | 950 mg/m <sup>3</sup> |
| Salarié DNEL, à long terme      |             | dermique          | systémique | 343 mg/kg p.c./jour   |
| Consommateur DNEL, à long terme |             | par inhalation    | systémique | 114 mg/m <sup>3</sup> |
| Consommateur DNEL, à long terme |             | dermique          | systémique | 206 mg/kg p.c./jour   |
| Consommateur DNEL, à long terme |             | par voie orale    | systémique | 87 mg/kg p.c./jour    |

#### Valeurs de référence PNEC

| Nº CAS  | Désignation | Valeur     |
|---|-------------|------------|
| Milieu environnemental                                      |             |            |
| 64-17-5   | éthanol     |            |
| Eau douce   |             | 0,96 mg/l  |
| Eau douce (rejets discontinus)                              |             | 2,75 mg/l  |
| Eau de mer  |             | 0,79 mg/l  |
| Sédiment d'eau douce  |             | 3,6 mg/kg  |
| Sédiment marin  |             | 2,9 mg/kg  |
| Intoxication secondaire                                     |             | 380 mg/kg  |
| Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées |             | 580 mg/l   |
| Sol   |             | 0,63 mg/kg |

#### Conseils supplémentaires

Les réglementations nationales doivent être également observées!

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

##### Contrôles techniques appropriés

Les mesures techniques et l'application de méthodes de travail adéquates ont priorité sur l'utilisation d'équipements de protection personnelle.

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale.

##### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

##### Protection des yeux/du visage

Protection oculaire appropriée: lunettes à coques.

##### Protection des mains

Des exemples appropriés sont des gants de KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, e-mail: vertrieb@kcl.de avec les spécifications suivantes (test selon EN 374):

Lors de contact fréquents avec les mains

Nom commercial du produit/désignation KCL 897 Butoject®

Matériau approprié: Caoutchouc butyle 0,3 mm

Durée d'étanchéité en cas d'exposition permanente: > 480 min

En cas d'un bref contact avec la peau

Nom commercial du produit/désignation KCL 730 Camatril® Velours

Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile) 0,4 mm

Durée d'étanchéité en cas d'exposition aux éclaboussures: > 120 min

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Eriochrome black T indicator

Révision: 02.04.2025

Code du produit: AC16.00766

Page 7 de 13

Les temps de rupture mentionnés ont été obtenus par la société KCL lors de mesures en laboratoire selon la norme EN 374 sur des échantillons de matériaux pour les types de gants conseillés. Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de données de sécurité que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquée. En cas de solution ou de mélange avec d'autres substances et/ou de conditions différentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agréé CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet : [www.kcl.de](http://www.kcl.de)).

#### Protection de la peau

Vêtements ignifugés. Porter des chaussures et des vêtements de travail antistatiques.

#### Protection respiratoire

Une protection respiratoire est nécessaire lors de: formation d'aérosol ou de nébulosité  
L'entrepreneur doit s'assurer que la maintenance, le nettoyage et le contrôle des dispositifs de protection respiratoire sont exécutés conformément aux instructions du fabricant. Ces mesures doivent être correctement documentées.

#### Protection contre les risques thermiques

Aucune donnée disponible

#### Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Les vapeurs du produit sont plus lourdes que l'air et peuvent s'accumuler en forte concentration au niveau du sol, dans les fosses, les canalisations et les caves.

Danger d'explosion

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

|  |                          |
|--|--------------------------|
| L'état physique:   | Liquide                  |
| Couleur:   | bleu                     |
| Odeur:   | Aucune donnée disponible |
| Seuil olfactif:  | Aucune donnée disponible |
| Point de fusion/point de congélation:  | Aucune donnée disponible |
| Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition: | Aucune donnée disponible |
| Inflammabilité:  | non applicable           |
| Limite inférieure d'explosivité:   | Aucune donnée disponible |
| Limite supérieure d'explosivité:   | Aucune donnée disponible |
| Point d'éclair:  | >23 °C                   |
| Température d'auto-inflammation:   | Aucune donnée disponible |
| Température de décomposition:  | non déterminé            |
| pH-Valeur:   | 10                       |
| Viscosité cinématique:   | Aucune donnée disponible |
| Hydrosolubilité:   | Soluble dans: Eau        |
| Solubilité dans d'autres solvants  |                          |
| non déterminé  |                          |
| La vitesse de dissolution:   | Aucune donnée disponible |
| Coefficient de partage n-octanol/eau:  | Aucune donnée disponible |
| La stabilité de la dispersion:   | Aucune donnée disponible |
| Pression de vapeur:  | Aucune donnée disponible |
| Pression de vapeur:  | Aucune donnée disponible |
| Densité apparente:   | Aucune donnée disponible |
| Densité de vapeur relative:  | non déterminé            |
| Caractéristiques des particules:   | Aucune donnée disponible |

### 9.2. Autres informations

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Eriochrome black T indicator

Révision: 02.04.2025

Code du produit: AC16.00766

Page 8 de 13

#### Informations concernant les classes de danger physique

##### Dangers d'explosion

En cas d'échauffement: Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

##### Combustion entretenue:

Combustion auto-entretenue

##### Température d'inflammation spontanée

solide:

non applicable

gaz:

non applicable

##### Propriétés comburantes

Non comburant.

#### Autres caractéristiques de sécurité

##### Taux d'évaporation:

non déterminé

##### Épreuve de séparation du solvant:

Aucune donnée disponible

##### Teneur en solvant:

Aucune donnée disponible

##### Teneur en corps solides:

0

##### Point de sublimation:

Aucune donnée disponible

##### Point de ramollissement:

Aucune donnée disponible

##### Point d'écoulement:

Aucune donnée disponible

##### Aucune donnée disponible:

Aucune donnée disponible

##### Viscosité dynamique:

Aucune donnée disponible

##### Durée d'écoulement:

Aucune donnée disponible

#### Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

En cas d'échauffement: Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

(pour l'éthanol) Risque d'explosion / réaction exothermique avec : peroxyde d'hydrogène, perchlorates, acide perchlorique, acide nitrique, nitrate de mercure(II), acide permanganique, nitriles, composés peroxydes, oxydants puissants, composés nitrosyles, peroxydes, sodium, potassium, oxydes d'halogène, hypochlorite de calcium, dioxyde d'azote, oxydes métalliques, hexafluorure d'uranium, iodures, chlore, métaux alcalins, métaux alcalino-terreux, oxydes alcalins, oxyde d'éthylène, argent, avec, acide nitrique, composés argentiques, avec, ammoniac, permanganate de potassium, avec, acide sulfurique concentré Risque d'inflammation ou formation de gaz ou vapeurs inflammables avec : composés halogène-halogène, oxyde de chrome(VI), chlorure de chromyle, fluor, hydrures, oxydes de phosphore, acide nitrique platine, avec, permanganate de potassium  
Agent oxydant

### 10.4. Conditions à éviter

Tenir à l'écart de toute source de chaleur (p. ex. surfaces chaudes), des étincelles et des flammes directes. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

### 10.5. Matières incompatibles

Articles en plastique

Articles en caoutchouc

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de:

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Monoxyde de carbone

Oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>)

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Eriochrome black T indicator

Révision: 02.04.2025

Code du produit: AC16.00766

Page 9 de 13

#### Information supplémentaire

Aucune donnée disponible

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

##### Toxicocinétique, métabolisme et distribution

Aucune donnée disponible

##### Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### ETAmél calculé

ATE (orale) > 2000 mg/kg; ATE (cutanée) > 2000 mg/kg; ATE (inhalation vapeur) > 20 mg/l; ATE (inhalation poussières/brouillard) > 5 mg/l

| Nº CAS  | Substance               |               |              |                     |                    |
|---------|-------------------------|---------------|--------------|---------------------|--------------------|
|         | Voie d'exposition       | Dose          | Espèce       | Source              | Méthode            |
| 64-17-5 | éthanol                 |               |              |                     |                    |
|         | orale                   | DL50<br>mg/kg | 10470<br>Rat | Study report (1976) | OECD Guideline 401 |
|         | inhalation (4 h) vapeur | CL50<br>mg/l  | 124,7<br>Rat | Study report (1980) | OECD Guideline 403 |

##### Irritation et corrosivité

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Mutagénicité sur les cellules germinales: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### Informations sur les voies d'exposition probables

Aucune donnée disponible

##### Effets spécifiques pendant les essais sur les animaux

Aucune donnée disponible

##### Information supplémentaire référentes à des preuves

Aucune donnée disponible

##### Expériences tirées de la pratique

Aucune donnée disponible

#### 11.2. Informations sur les autres dangers

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Eriochrome black T indicator**

Révision: 02.04.2025

Code du produit: AC16.00766

Page 10 de 13

**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucune donnée disponible

**Autres informations**

Aucune donnée disponible

**Information supplémentaire**

Aucune donnée disponible

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

| Nº CAS  | Substance                         | Toxicité aquatique               | Dose            | [h]   [d] | Espèce                          | Source  | Méthode                                  |
|---------|-----------------------------------|----------------------------------|-----------------|-----------|---------------------------------|---|--|
| 64-17-5 | éthanol                           | Toxicité aiguë pour les poissons | CL50 15400 mg/l | 96 h      | Lepomis macrochirus             | Bulletin of Environmental Contamination other: EPA-660/3-75-009, 1975 |  |
|         | Toxicité aiguë pour les algues    | CE50r ca. 22000 mg/l             |                 | 96 h      | Pseudokirchneriella subcapitata | Ecotoxicology and Environmental Safety 7                              | OECD Guideline 201                       |
|         | Toxicité aiguë pour les crustacés | CE50 > 10000 mg/l                |                 | 48 h      | Daphnia magna                   | Water Research 23(4): 495-499 (1989)                                  | other: DIN 38412 Teil 11                 |
|         | Toxicité pour les algues          | NOEC 5400 mg/l                   |                 | 5 d       | Skeletonema costatum            | Environ Toxicol Chem 8(5):451-455. (1989)                             | Study to determine the sensitivity of a  |
|         | Toxicité pour les crustacés       | NOEC 2 mg/l                      |                 | 10 d      | Ceriodaphnia dubia              | Arch Environ Contam Toxicol 20(2):211-21                              | Follows the basic methodology for the th |

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Pas de données disponibles pour le mélange.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Pas de données disponibles pour le mélange.

**Coefficient de partage n-octanol/eau**

| Nº CAS  | Substance | Log Pow |
|---------|-----------|---------|
| 64-17-5 | éthanol   | -0,77   |

**FBC**

| Nº CAS  | Substance | FBC | Espèce          | Source               |
|---------|-----------|-----|-----------------|----------------------|
| 64-17-5 | éthanol   | 1   | Cyprinus carpio | Comparative Biochemi |

**12.4. Mobilité dans le sol**

Pas de données disponibles pour le mélange.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

**12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien**

Ce produit ne contient aucune substance ayant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non-cibles, car aucun constituant ne répond aux critères.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Eriochrome black T indicator

Révision: 02.04.2025

Code du produit: AC16.00766

Page 11 de 13

#### **12.7. Autres effets néfastes**

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

#### **Information supplémentaire**

Éviter le rejet dans l'environnement.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### **13.1. Méthodes de traitement des déchets**

#### **Recommandations d'élimination**

Élimination conformément au Règlement 2008/98/CE en matière de déchets et déchets dangereux.

Evacuer vers une installation de traitement physico-chimique en respectant les réglementations administratives.

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

#### **L'élimination des emballages contaminés**

Selon la branche professionnelle et le processus, la classification dans une catégorie de déchets doit être effectuée conformément à la directive allemande EAVK.

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### **Transport terrestre (ADR/RID)**

|   |   |
|---|---|
| <b><u>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</u></b>        | UN 1993   |
| <b><u>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</u></b> | LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (éthanol; alcool éthylique) |
| <b><u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u></b>        | 3   |
| <b><u>14.4. Groupe d'emballage:</u></b>                           | III   |
| Étiquettes:   | 3   |
| Code de classement:   | F1  |
| Dispositions spéciales:   | 274 601   |
| Quantité limitée (LQ):  | 5 L   |
| Quantité exceptée:  | E1  |
| Catégorie de transport:   | 3   |
| Nº danger:  | 30  |
| Code de restriction concernant les tunnels:                       | D/E   |

### **Transport fluvial (ADN)**

|   |   |
|---|---|
| <b><u>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</u></b>        | UN 1993   |
| <b><u>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</u></b> | LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (éthanol; alcool éthylique) |
| <b><u>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</u></b>        | 3   |
| <b><u>14.4. Groupe d'emballage:</u></b>                           | III   |
| Étiquettes:   | 3   |
| Code de classement:   | F1  |
| Dispositions spéciales:   | 274 601   |
| Quantité limitée (LQ):  | 5 L   |
| Quantité exceptée:  | E1  |

### **Transport maritime (IMDG)**

|  |         |
|--|---------|
| <b><u>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</u></b> | UN 1993 |
|--|---------|

**Fiche de données de sécurité**

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

**Eriochrome black T indicator**

Révision: 02.04.2025

Code du produit: AC16.00766

Page 12 de 13

|  |   |
|--|---|
| <b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b> | FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (ethanol; ethyl alcohol) |
| <b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>        | 3   |
| <b>14.4. Groupe d'emballage:</b>                           | III   |
| Étiquettes:  | 3   |
| Dispositions spéciales:                                    | 223, 274, 955                                     |
| Quantité limitée (LQ):                                     | 5 L   |
| Quantité exceptée:   | E1  |
| EmS:   | F-E, S-E  |
| <b>Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)</b>                 |   |
| <b>14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification:</b>        | UN 1993   |
| <b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:</b> | FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (ethanol; ethyl alcohol) |
| <b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport:</b>        | 3   |
| <b>14.4. Groupe d'emballage:</b>                           | III   |
| Étiquettes:  | 3   |
| Dispositions spéciales:                                    | A3  |
| Quantité limitée (LQ) (avion de ligne):                    | 10 L  |
| Passenger LQ:  | Y344  |
| Quantité exceptée:   | E1  |
| IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne):     | 355   |
| IATA-Quantité maximale (avion de ligne):                   | 60 L  |
| IATA-Instructions de conditionnement (cargo):              | 366   |
| IATA-Quantité maximale (cargo):                            | 220 L   |

**14.5. Dangers pour l'environnement**

DANGEREUX POUR  
L'ENVIRONNEMENT:  
Non

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Attention: Liquide combustible.

**14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

non applicable

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Limites d'utilisation (REACH, annexe XVII):

Inscription 3, Inscription 40, Inscription 75

Indications relatives à la directive P5c LIQUIDES INFLAMMABLES

2012/18/UE (SEVESO III):

**Information supplémentaire**

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

**Législation nationale**

Classe risque aquatique (D): 1 - présente un faible danger pour l'eau

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

## Fiche de données de sécurité

conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

### Eriochrome black T indicator

Révision: 02.04.2025

Code du produit: AC16.00766

Page 13 de 13

#### RUBRIQUE 16: Autres informations

##### Modifications

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 1.

##### Abréviations et acronymes

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables, catégorie de danger 2

Flam. Liq. 3: Liquides inflammables, catégorie de danger 3

Eye Irrit. 2: Irritation oculaire, catégorie de danger 2

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

#### Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

| Classification     | Procédure de classification         |
|--------------------|-------------------------------------|
| Flam. Liq. 3; H226 | Sur la base des données de contrôle |

##### Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

##### Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.

Les informations reposent sur nos connaissances actuelles ; elles ne donnent cependant aucune garantie concernant les propriétés du produit et n'établissent aucun rapport contractuel.

Le destinataire de notre produit est seul responsable du respect des lois et réglementations en vigueur.

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

*(Toutes les données concernant les composants pertinents ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)*